



CC Haut Val de Sèvre (Siren : 200041994)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Maixent-l'Ecole
Arrondissement	Niort
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Daniel JOLLIT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	7 boulevard de la Trouillette
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79400 Saint-Maixent-l'Ecole
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	30 800
-----------------------------	--------

Densité moyenne 88,77

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Augé (217900208)	954
79	Avon (217900232)	75
79	Azay-le-Brûlé (217900240)	1 973
79	Bougon (217900422)	180
79	Cherveux (217900869)	1 758
79	Exireuil (217901149)	1 585
79	François (217901289)	986
79	La Crèche (217900489)	5 643
79	Nanteuil (217901891)	1 722
79	Pamproux (217902014)	1 708
79	Romans (217902311)	742
79	Sainte-Eanne (217902469)	666
79	Sainte-Néomaye (217902832)	1 400
79	Saint-Maixent-l'Ecole (217902709)	7 052
79	Saint-Martin-de-Saint-Maixent (217902766)	1 144
79	Saivres (217903020)	1 448
79	Salles (217903038)	359
79	Soudan (217903160)	488
79	Souigné (217903194)	917

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
1. Assainissement collectif : a. Etude, création et gestion de l'ensemble des réseaux et équipements publics nécessaires
- Assainissement non collectif
2. Assainissement non collectif : a. Gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
- Aménagement et gestion du site classé du Puits d'Enfer (sur les communes d'Exireuil et de Nanteuil) ? entretien des rivières.
Sanitaires et social

- Action sociale

Action sociale d'intérêt communautaire 1. Sont d'intérêt communautaire les actions pour l'enfance-jeunesse suivantes : Création et gestion des accueils de loisirs, pour les périodes de vacances et les mercredis, de 3 à 17 ans Développer et mettre en œuvre une politique ambitieuse et concertée en partenariat avec l'Etat, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité Sociale Agricole et tout autre partenaire institutionnel ou associatif, Créer, initier, expérimenter et mener des actions d'animations dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. 2. Action sociale communautaire pleine et entière, au titre de l'article L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles et en conséquence gestion d'un centre intercommunal d'action sociale 3. Action en faveur de l'emploi et de l'accès des usagers aux services au public : a. Gestion du Relais de Services Publics b. Adhésion au Comité de Bassin d'Emploi c. Adhésion à la Mission Locale Sud Deux-Sèvres

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire et figurant sur la liste suivante

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique d'intérêt communautaire : 1. Etude et promotion de l'activité économique 2. Définition et mise en œuvre de procédures contractuelles de développement local 3. Soutien aux activités économiques 4. Création et gestion de bâtiments permettant l'accueil d'entreprises (hôtels d'entreprises, pépinières d'entreprises, bâtiments relais, ?) 5. Actions relatives au maintien du commerce de proximité : a. Soutien à la création, au maintien, à la valorisation, au développement des activités de commerce b. Permettre le maintien des commerces correspondant à des besoins de première nécessité non satisfaits 6. Politique touristique a. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement touristique b. Création, aménagement, gestion d'équipements renforçant l'attractivité touristique du territoire, c. Adhésion à l'Office de pôle Tourisme « Haut Val de Sèvre »

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

1. Création, gestion des bibliothèques- médiathèque de La Crèche et de Saint- Maixent l'Ecole

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Développement et aménagement d'équipement sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements et sportifs d'intérêt communautaire : 1. Etude, création et gestion des piscines de La Crèche et de Saint- Maixent l'Ecole et tous nouveaux bassins publics sur le territoire

- Etablissements scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

Politique culturelle 1. Création, gestion des bibliothèques- médiathèque de La Crèche et de Saint- Maixent l'Ecole 2. Création et gestion d'évènements et d'équipements culturels et/ou patrimoniaux identifiés au niveau supra communal 3. Médiation culturelle et/ou patrimoniale afin de faire rayonner les projets au niveau supra communal 4. Soutien et développement des projets culturels et/ou patrimoniaux de dimension communautaire »

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

1. Étude, élaboration et gestion du schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

2. Étude et réalisation des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire à vocation économique et/ou touristique 3. Politiques contractuelles de développement avec l'Union Européenne, l'Etat, les collectivités territoriales ou leurs groupements 4. Entretien des rivières 5. Aménagement et gestion du site classé du Puits d'Enfer (sur les communes d'Exireuil et de Nanteuil) 6. Mise en œuvre de programmes, d'études et d'opérations dans les domaines de l'habitat sur tout le territoire de la communauté de communes (OPAH, ...) sous réserve que les dits programmes, études et opérations concernent au minimum deux communes membres ; 7. Étude, aménagement, promotion et commercialisation des zones

d'habitation d'intérêt communautaire : Sont déclarées d'intérêt communautaire les zones d'habitation à créer dont le nombre de lots destinés à la construction de logements est supérieur à : 5 pour les communes dont la population est inférieure ou égale à 1 000 habitants ; 10 pour les communes dont la population est comprise entre 1 000 et 3 000 habitants ; 15 pour les communes dont la population est supérieure ou égale à 3 000 habitants.

- Constitution de réserves foncières

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Tourisme

6. Politique touristique a. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement touristique b. Création, aménagement, gestion d'équipements renforçant l'attractivité touristique du territoire, c. Adhésion à l'Office de pôle Tourisme « Haut Val de Sèvre »

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

° Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : 1. Création et gestion d'un habitat protégé pour personnes âgées et /ou personnes handicapées 2. Création et gestion de logements sociaux 3. Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Autres

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Création et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage.

Sanitaires et social

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

2. Action sociale communautaire pleine et entière, au titre de l'article L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles et en conséquence gestion d'un centre intercommunal d'action sociale

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
79	syndicat mixte pour la promotion et le développement de la plateforme NIORT TERMINAL (200021665)	SM ouvert	152 880

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)